

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 846)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1218

présenté par
M. Lioger, rapporteur

ARTICLE 23

À l'alinéa 12, supprimer les mots : « du ou ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.